



Kilométrages histovec

Par **SL2795**, le **16/05/2022** à **13:56**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture d'occasion à un concessionnaire Peugeot en décembre 2021. J'ai dû la ramener plusieurs fois entre janvier et mars 2022 car ils ont dû remplacer plusieurs choses qui ne fonctionnaient pas. Suite à un problème personnel je décide de vendre la voiture, vente qui a lieu le 14/4 or le 15 au matin l'acheteur me fait remarquer que sur histovec la voiture est indiquée comme ayant 75 000kms de plus car lors de la visite de contrôle des 4 ans il est indiqué 101 710 kms en 4/18 puis en novembre on passe à 27 139 kms.

La voiture n'a beau pas faire ses 75 000 kms de plus l'acheteur s'est désisté et a renoncé à la vente.

Nous sommes en contact avec le garage pour essayer de trouver une solution pour parer à ce problème.

Pouvez-vous me dire si nous pouvons annuler la vente ?

Cordialement

Sandrine LAMPIN

Par **Chaber**, le **16/05/2022** à **15:54**

bonjour

Vous pouvez vous r'etourner contre le concessionnaire et faire annuler votre achat

<https://www.ledall-avocat.fr/domaines/fraude-au-compteur-kilometrique/>

Par **Marck.ESP**, le **16/05/2022** à **17:07**

Bonsoir

Vous pouvez soit déposer plainte au commissariat de police ou de gendarmerie pour non-respect de l'article 3 du décret n° 78-993 du 4 octobre 1978 ou envoyer une lettre par

recommandé au procureur de la République

Mais le lien ci dessous vous en dira plus.

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/vente-de-voitures-doccasion-gare-aux-tromperies>